

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Séance du 5 janvier 2023

DELIBERATION
 n° CA 2023 - 01

relative au budget initial de l'exercice 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles article R719-51 à R719-112 ;
Vu le décret 2013-756 du 19 août 2013 ;
Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;
Vu la lettre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 24 novembre 2022 portant pré-notification 2023 de la subvention pour charges de service public ;
Vu la lettre de la Rectrice de région académique Occitanie, Chancelière des universités, du 16 décembre 2022 relative au budget initial 2023 de l'Université Toulouse Capitole et du Grand Etablissement TSE ;

Considérant que la Rectrice de région Occitanie, Chancelière des universités, prend acte dans la lettre précitée que :

- le budget initial de TSE fasse l'objet d'un vote dans des conditions non équilibrées qui prennent en compte le contexte de création du grand établissement possédant sa propre personnalité juridique,
- les éléments constitutifs d'un équilibre de gestion doivent être stabilisés en 2023 au cours du premier trimestre 2023 et au titre des budgets rectificatifs dans le cadre de travaux entrepris avec l'Université Toulouse Capitole, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et les services de la Région académique Occitanie.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte le budget initial de l'exercice 2023 :

Article 1 – Autorisations budgétaires

Budget	Budget agrégé	
	AE	CP
Enveloppes		
Fonctionnement	5 306 092 €	5 332 443 €
Personnel	5 298 970 €	5 298 970 €
Investissement	39 750 €	39 750 €
Total	10 644 812 €	10 671 163 €

Prévisions de recettes 10 449 003 €

Solde budgétaire - 222 160 €

Article 2 – Résultat patrimonial agrégé

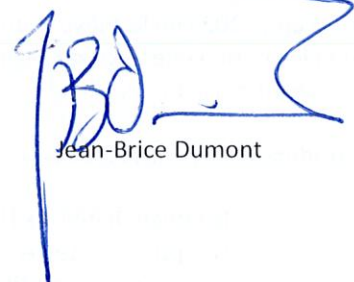
Variation de trésorerie.....	- 165 360 €
Résultat patrimonial	- 283 292 €
Capacité d'autofinancement.....	- 176 032 €
Variation du fonds de roulement.....	- 215 782 €

La note introductive à la présentation du budget initial 2023, les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Article 3 – Mise en conformité règlementaire

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le Président du Conseil
d'administration,



Jean-Brice Dumont

5 JANVIER 2023

BUDGET

Exercice 2023

Budget TSE GE – Exercice 2023 conseil d'administration du 5 janvier 2023

Liste des acronymes utilisés	3
Note introductive à la présentation du budget 2023	4
Structure budgétaire par centres 2023	9
Budget agrégé Exercice 2023	10
Tableau 1 – Tableau des emplois	11
Tableau 2 – Autorisations budgétaires.....	12
Tableau 3 – Dépenses par destination	13
Tableau 3 – Recettes par origine	14
Tableau 4 – Équilibre financier	15
Tableau 5 – Opérations pour le compte de tiers	16
Tableau 6 – Situation patrimoniale	17
Tableau 7 – Plan de trésorerie.....	18
Tableau 8 – Opérations liées aux recettes fléchées	19
Tableau 9 – Tableau des opérations pluriannuelles	20
Tableau 10 – Détail des opérations pluriannuelles et programmation.....	21
Synthèse établissement.....	22

Liste des acronymes utilisés

AE : autorisation d'engagement = plafond des engagements

BAG : budget agrégé

BI : budget initial

BP : budget principal

BR : budget rectificatif

CAF : capacité d'autofinancement

CF : compte financier

CP : crédits de paiement = plafond des décaissements

DPGECP : document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel

DSG : dialogue stratégique et de gestion (avec le MESRI)

ETPT : équivalent temps plein travaillé

GVT : glissement vieillesse technicité

IAF : insuffisance d'autofinancement

RE : recettes encaissables

SCSP : subvention pour charges de service public

Note introductive

à la présentation du budget 2023

➤ CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET

Le grand établissement « école d'économie et de sciences sociales quantitatives-TSE » est créé au 1^{er} janvier 2023. Il s'appuie sur la structure de l'école interne « école d'économie de Toulouse-TSE » (article L713-9) de l'université de Toulouse 1 Capitole, et associe à cette école interne l'UMR TSE-R, le département de mathématiques et l'antenne à l'université de l'Institut de Mathématiques de Toulouse. La décision ministérielle de la création de ce nouvel établissement conforte une orientation scientifique et un modèle d'organisation qui a pu être mis en œuvre progressivement sur plus de trente ans en s'appuyant sur les possibilités offertes par les évolutions réglementaires sur cette période. Elle s'articule aussi avec l'école universitaire de recherche CHESS (PIA 3) qui regroupe les institutions d'enseignement et de recherche du grand établissement. Cette école universitaire de recherche met en œuvre une stratégie qui propose de diffuser les méthodes d'analyse quantitative, expérimentales ou non, de l'économie à d'autres sciences sociales (psychologie, sciences politiques, histoire, droit...), mais aussi par exemple en biologie évolutive et d'enrichir l'analyse économique de l'apport de ces autres sciences. Pour ce faire, le développement de formations et le renforcement des équipes d'enseignants-chercheurs et chercheurs doivent être mis en œuvre. Cette première année est une année d'inauguration et de transition dans la mesure où le transfert des personnels en poste actuellement à l'université de Toulouse 1 Capitole se déroulera en deux temps : les personnels non- titulaires à compter de 2023, les personnels titulaires à compter de 2024.

Une première construction d'un budget prévisionnel de 2023 à 2025 a été réalisée en juin à la demande du Ministère des Finances (Direction du Budget) pour s'assurer de la qualification au statut de grand établissement et de la soutenabilité financière de ce dernier. Un ensemble d'approches a été défini pour évaluer les masses salariales et les coûts de fonctionnement du grand établissement, sachant qu'une partie des services support seront assurés par l'université. Les évaluations se sont appuyées sur les données de comptabilité analytique disponibles depuis l'année 2017-2018.

Le budget initial qui est présenté dans cette note a été élaboré dans un cadre statique et conservatif par les services de l'université de Toulouse Capitole et en s'écartant des règles qui avaient été utilisées pour étudier la soutenabilité du futur grand établissement. Un certain nombre de points soulignant la fragilité du budget ainsi construit ou la non-prise en compte d'informations disponibles ont été explicités dans une note pour aider à produire les arbitrages nécessaires et aboutir à un budget qui permettrait au grand établissement de mettre en œuvre sa politique de manière similaire à ce qui était fait précédemment lorsque l'école était incluse dans le périmètre de l'université. Les réunions qui auraient permis d'aboutir à ces arbitrages n'ont malheureusement pu être tenues malgré les demandes du Ministère. Néanmoins dans un courrier joint au dossier de présentation de ce budget initial, Madame la Rectrice de Région, Chancelière des universités, fait la demande que ces réunions se tiennent pendant le premier trimestre de l'année 2023 et permettent d'élaborer un Budget rectificatif qui ne soit pas en déficit comme l'est le Budget initial proposé. Il s'ensuit qu'un certain nombre de montants relatifs à l'année à venir ou aux années passées dans la note sont susceptibles de révision.

Les recettes : 10 449 K€

- **La subvention pour charges de service public (SCSP) : 6 509 K€**

La notification en termes de subvention pour charge de service public (SCSP) arrêtée par la DGESIP assise sur les travaux réalisés en juin 2022, s'établit à 7 460K€. Le montant retenu par l'université est inférieur de 13% (951K€) et se traduit par une réduction similaire (14%) du transfert prévu par le Ministère de SCSP de l'UT1 vers le GE TSE.

Les dépenses seront couvertes en partie par de la SCSP :

- un transfert de SCSP de l'UT1 vers TSE : 5 740 K€ en 2023 dont :
 - o le transfert du financement des dépenses de personnel non titulaire pour 1 846 K€ ;
 - o le transfert du financement des fonctions mutualisées (coûts indirects refacturés par l'EPE) pour 3 328 K€ ;
 - o le transfert de la SCSP fonctionnement recherche et formation pour 303 K€;
- un abondement de la SCSP par le MESRI de 698 K€ en 2023 couvrant notamment les surcoûts informatiques et liés aux personnels recrutés ;
- la part de SCSP finançant les IUF à hauteur de 71 K€.

- **Les ressources propres : 3 940 K€**

Les ressources propres dégagées comprennent :

- les ressources de la fondation Jean-Jacques Laffont (JJL) et du laboratoire d'excellence IAST : 1 765 K€ ;
- les droits d'inscription des diplômes d'université et des masters internationaux : 612 K€ ;
- les recettes de la formation en alternance : 102,6 K€ ;
- les recettes de l'ANR (EUR-CHESS) : 972 K€.

Une partie des ressources propres prévisionnelles provient par ailleurs du reversement par l'EPE de ressources liées aux inscriptions étudiantes de la rentrée 2023 :

- Droits d'inscription : 335 K€ ;
- CVEC : 48 K€.

Les dépenses : 10 645 K€ en AE et 10 671 K€ en CP

Les dépenses couvrent les coûts directs de fonctionnement, d'investissement et de personnel de TSE-GE ainsi que les coûts indirects pour les fonctions mutualisées portées par UTC en 2023.

- **Fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement courant ont été évaluées à 5 306 K€ en AE et 5 332 K€ en CP :

- S'agissant des fonctions mutualisées portées et refacturées en 2023 par l'EPE UTC, les dépenses de fonctionnement ont été valorisées à 1 700 K€ en AE et CP ;
- Sont inscrites en fonctionnement les dépenses refacturées par l'EPE au titre de la masse salariale mutualisée pour 1 628 K€ en AE et CP ;
- Sont intégrées des dépenses supplémentaires de fonctionnement liées à la mise en place du GE à hauteur de 318 K€ en AE et CP ;
- Les dépenses de fonctionnement sur opérations pluriannuelles (EUR-CHESS, IUF, convention USE-R et colloque ICORS) sont estimées à 649 K€ en AE et 674 K€ en CP ;
- Les dépenses de fonctionnement courant sont estimées à 627 K€ en AE et 629 K€ en CP ;
- Les versements à l'EPE pour l'utilisation des services d'inscription et de vie étudiante sont estimés à 383 K€.

- **Investissement**

Les dépenses d'investissement ont été évaluées à 40 K€.

- **Personnel**

Les dépenses de personnel pour 2023 ont été évaluées à 5 299 K€. Elles recouvrent :

- La rémunération des personnels contractuels BIATSS et EC transférés à hauteur de 4 416 K€ ;
- Le financement du recrutement de 6 emplois administratifs de catégorie A permettant d'assurer les fonctions support (direction générale des services, direction des affaires financières, direction des ressources humaines et gestion des affaires juridiques) pour un coût estimé à 493 K€ ;
- Les dépenses de personnel prévues sur la convention EUR-CHESS : 389 K€.

Le tableau de synthèse ci-après permet :

- d'apprécier les éléments nouveaux inscrit au budget du GE au regard des dépenses courantes portées depuis 2017 sur le périmètre de TSE au sein d'UT1 ;
- de constater le transfert des flux en miroir de ceux présentés en sortie du budget 2023 de l'EPE UTC.

Budget annuel	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (BR2)	2023
Dépenses de personnel (CP)	231	348	255	68	90	130	6 538
Personnel non titulaire (SCSP)							2 108
Personnel (RP central - MAD fondation JIL)							1 765
Personnel (RP TSE)	231	348	255	68	90	130	543
Coûts indirects masse salariale							1 628
Dépenses supplémentaires liées à la mise en place du GE							493
Dépenses de personnel fondation JIL							0
Dépenses de fonctionnement (CP)	447	422	459	354	530	749	3 038
Coûts indirects fonctionnement							1 700
Fonctionnement et investissement (coûts directs)	447	422	459	354	530	749	637
Dépenses supplémentaires liées à la mise en place du GE							318
Refacturation EPE - CVEC et Droits d'inscription							383
Total dépenses (CP)	678	770	715	422	620	880	9 576
SCSP	322	330	308	311	320	313	6 438
SCSP personnels non titulaires (MS Central)							2 108
SCSP fonctionnement	322	330	308	311	320	313	303
SCSP coûts indirects fonctionnement							1 700
SCSP coûts indirects masse salariale							1 628
SCSP soutien ministère à la création de TSE							698
Ressources propres	485	535	571	798	680	770	2 923
Refacturations MAD Personnels (Fondation JIL)							1 765
Autres ressources propres	485	535	571	798	680	770	775
Reversement EPE - CVEC et Droits d'inscription							383
Total recettes	807	864	879	1 109	1 000	1 082	9 360
Solde budgétaire RE-CP	129	95	164	687	380	203	-216

Contrats pluriannuels (CHESS, IDEFI, USE-R, IUF)	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2022 (BR2)	2 023
Dépenses (CP)	747	537	788	1 077	790	1 745	1 095
Recettes	1 334	1 098	2 108	2 041	96	2 014	1 089
Solde	587	561	1 320	964	-694	269	-6

➤ LA SOUTENABILITE DU BUDGET

1. La situation de la trésorerie

Le budget 2023 présente un solde budgétaire (écart entre les recettes et les crédits de paiements) déficitaire de 222 K€ dont 216 K€ sur les opérations annuelles et 6 K€ sur les opérations pluriannuelles.

L'écart s'explique par :

- Un déficit de financement du surcoût sur la masse salariale des personnels administratifs recrutés pour la création du GE ;
- Une évaluation à la hausse des dépenses de fonctionnement nécessaires.

Le niveau de trésorerie initial prévisionnel est de 2 216 K€. Le budget initial 2023 prévoit un prélèvement de 165 K€ portant la trésorerie à 2 051 K€ à l'issue de l'exercice 2023.

2. La situation patrimoniale

Le budget fait apparaître un résultat déficitaire de 284 K€. Un prélèvement de 216 K€ de fonds de roulement est prévu, portant à -2 832 K€ le fonds de roulement de l'établissement.

Le bilan prévisionnel simplifié au 1^{er} janvier 2023 a été établi comme suit.

L'actif est constitué des immobilisations transférées et de la trésorerie :

- Les immobilisations nettes financées sur le budget UT1 s'élèvent à 570,4 K€ ;
- La trésorerie transférée s'élève à 2 257 K€.

Le passif est constitué des réserves et avances sur conventions :

- Les réserves constituées depuis 2017 par l'amortissement du matériel immobilisé (42,3 K€) ;
- Les dépenses effectuées sur la **convention EUR-CHESS** et inscrites au résultat s'élèvent à -2.088,4 K€ ;
- Le solde prévisionnel sur les **délégations IUF** portées par TSE-recherche (CRB 940) s'élève au 31/12/2022 à 127,8 K€ ;
- Le solde prévisionnel sur la **convention IDEFI**, prenant fin au 31/12/2022, portée par TSE (CRB 912), s'élève à -165,3 K€ ;
- Le solde prévisionnel sur la **convention USE-R** portée par TSE-recherche (CRB 940) s'élève à 6,4 K€ ;
- Les avances encaissées sur la **convention EUR-CHESS** portée par TSE (CRB 912) s'élèvent à 4 863,6 K€.

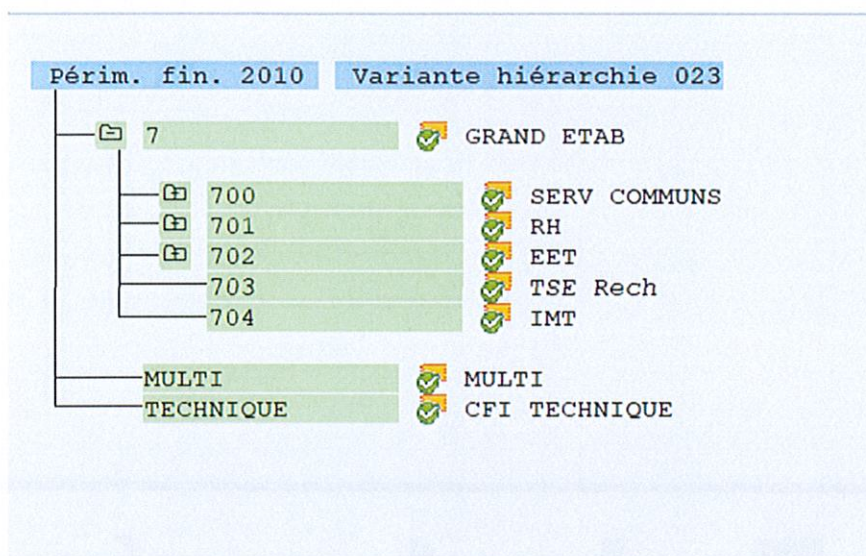
Bilan prévisionnel au 01/01/2023

	Actif	Passif
Immobilisations nettes	570 428 €	
Réserves transférées (renouvellement du matériel amorti)		42 261 €
Résultat (dépenses EUR-CHESS)		-2 088 356 €
Solde sur conventions IUF		127 806 €
Solde sur convention IDEFI	165 280 €	
Solde sur convention USE-R		6 378 €
Avances sur convention EUR-CHESS		4 863 650 €
Trésorerie	2 257 097 €	
Total Bilan	2 992 805 €	2 951 739 €

Fonds de roulement

Fonds de roulement	-2 616 523 €
Besoin en fonds de roulement	-4 832 554 €
Trésorerie	2 216 031 €

Structure budgétaire par centres 2023



Budget agrégé

Exercice 2023

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Nature des emplois			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires			-
		CDI	4,00	2,00	6,00
	Non permanents	CDD	28,70	23,50	52,20
S/total EC			32,70	25,50	58,20
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)					
	Permanents	Titulaires	1,00		1,00
		CDI	-	1,00	1,00
	Non permanents	CDD	1,00	9,80	10,80
S/total Biatss			2,00	10,80	12,80
Totaux			34,70 ⁽¹⁾	36,30	71,00
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			90,0 ⁽³⁾		Plafond global des emplois voté par le CA ^{**}

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3).

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2
Autorisations budgétaires - Budget consolidé initial 2023
BUDGET AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	Budget initial (a)		Budget initial (d)	
	AE	CP	Montants	
Personnel	5 298 970,00	5 298 970,00	9 477 273	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS	1 045 772,00	1 045 772,00	6 508 844	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	5 306 092,00	5 332 443,00	-	Autres financements publics
			2 968 429	Recettes propres
			971 730	Recettes fléchées **
			-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	39 750,00	39 750,00	971 730	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	10 644 812	10 671 163	10 449 003	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)			222 160	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget consolidé initial 2023
BUDGET AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel AE = CP	Fonctionnement et intervention		Investissement		Total			
		AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	515 430	515 430	612 471	637 220	-	-	1 127 901	1 152 650	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	5 000	5 000	2 289	2 289	-	-	7 289	7 289	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	121 200	121 200	34 431	34 431	-	-	155 631	155 631	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	389 230	389 230	575 751	600 500	-	-	964 981	989 730	
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	2 000	2 000	2 000	2 000	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	16 610	16 610	-	-	16 610	16 610	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	252 281	252 281	34 750	34 750	287 031	287 031	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-	
D114 - Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	
D115 - Pilotage et support	4 783 540	4 783 540	4 424 730	4 426 332	3 000	3 000	9 211 270	9 212 872	
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-	-	-	-	-	-	-	
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-	-	-	-	-	-	
D202 - Aides indirectes (f)	-	-	-	-	-	-	-	-	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	5 298 970	5 298 970	5 306 092	5 332 443	39 750	39 750	10 644 812	10 671 163	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

-

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget consolidé initial 2023
BUDGET AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme							Total
	Recettes globalisées			Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	6 508 844	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	714 700	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	60 000	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	45 650	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	971 730	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	2 148 079	-	-	-
Total	6 508 844	-	-	-	2 968 429	-	971 730	-
								10 449 003

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	222 160
----------------------------	---------

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers - Budget consolidé initial 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Convention EUR CHES	47180000	Convention EUR CHES	3 793 230	3 793 230
Bourses AMI	46711000	Aide à la mobilité internationale	12 000	12 000
Bourses Conseil Régional	46711000	Aide à la mobilité internationale	1 600	1 600
TVA		TVA	156 716	175 494
TOTAL			3 963 546	3 982 324

(c2)

(c1)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

Tableau 6
Situation patrimoniale - Budget consolidé initial 2023
BUDGET AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial (a)	PRODUITS	Montant Compte financier 2022	Budget initial (a)
Personnel	5 351 960	Subventions de l'Etat	0	6 508 844
dont charges de pensions civiles*	5 343 712	Autres subventions	0	0
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	5 936 73	Autres produits	0	0
	10 738 673			10 738 673
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		283 292
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 738 673	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		10 738 673,00

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions engrg
au CAS Pensions

1 Incapacité Personnel Tab2 ETAB

Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)

Budget initial (a)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))
-283 292
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions
107 260
reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés
0
- produits de cession d'éléments d'actifs
0
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice
0
= CAF ou IAF*
-176 032

* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial (a)	RESSOURCES	Montant Compte financier 2022	Budget initial (a)
Insuffisance d'auto-financement*	176 032	Capacité d'auto-financement*	-	-
Investissements	39 750,00	Financement de l'actif par l'Etat	-	-
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-
Remboursement des dettes financières	-	Autres ressources	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	215 782	Augmentation des dettes financières	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)- (5)	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	215 782
		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Montant Transféré	Budget initial (a)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT :	- 215 782,00
APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 50 422
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 165 360
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (1) *	- 2 832 305
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	- 4 882 976
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 216 031
Niveau de la TRESORERIE	2 050 671

Tableau 7
Plan de trésorerie - Budget consolidé initial 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	2 216 031	3 726 788	3 089 625	2 452 463	2 889 259	2 252 097	1 614 934	3 190 779	2 553 616	1 916 454	2 353 250	1 716 088	29 971 384
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	2 395 288	2 473 369	2 473 369	1 321 326	2 473 369	2 473 369	2 460 376	2 473 369	2 473 369	1 321 326	2 473 369	2 473 370	9 477 273
Subvention pour charges de service public	2 147 919			1 073 959			2 213 007			1 073 959			6 508 844
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 369	247 370	2 968 429
Recettes budgétaires flechées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	971 730
Financements de l'Etat flechés													-
Autres financements publics flechés													-
Recettes propres flechées													-
Opérations non budgétaires													-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :													-
TVA encaissée	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	19 525	3 812 754	4 027 529
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 625	14 619	175 494
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	3 794 367	3 806 830
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 767	3 768	45 205
A. TOTAL	2 414 813	2 668 894	2 668 894	1 340 853	2 668 894	2 668 894	2 479 901	2 668 894	2 668 894	1 340 853	2 668 894	5 031 854	14 476 532
DECAISSEMENTS													
Depenses liées à des recettes globalisées	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 287	808 282	9 699 433
Personnel	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	409 145	4 909 740
Fonctionnement	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 829	395 824	4 749 943
Intervention													-
Investissement	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 312	3 313	39 750
Depenses liées à des recettes flechées	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 978	80 972	971 730
Personnel	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 436	32 434	389 230
Fonctionnement	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 542	48 538	582 500
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires													-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :													-
TVA décaissée	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	14 792	3 808 017	3 970 729
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 060	13 056	156 716
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	1 133	3 794 367	3 806 830
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	599	599	599	599	599	599	599	599	599	599	599	594	7 183
B. TOTAL	904 056	904 057	904 056	904 057	904 056	904 057	904 056	904 057	904 056	904 057	904 056	4 697 271	14 641 882
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	1 510 757	- 637 163	- 637 162	436 796	- 637 162	- 637 163	1 575 845	- 637 163	- 637 162	436 796	- 637 162	334 583	- 165 369
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 726 788	3 089 625	2 452 463	2 889 259	2 252 097	1 614 934	3 190 779	2 553 616	1 916 454	2 353 250	1 716 088	2 050 671	

Variation de la trésorerie correspondante à la période d'analyse
Solde cumulé de trésorerie (1) + (2)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées - Budget consolidé initial 2023
BUDGET AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2022 non dénouées	2022	2023	2024	>2024
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	0	0	-2 086 545	-4 210 265
Recettes fléchées (b)	0	971 730	971 730	971 730	5 695 312
Financements de l'État fléchés	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	0	971 730	971 730	971 730	5 695 312
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées (c)	0	971 730	3 058 275	3 095 450	1 485 047
Personnel	0	389 230	2 114 804	2 040 633	1 239 538
AE=CP	0	389 230	2 114 804	2 040 633	1 239 538
Fonctionnement et intervention	0	582 500	923 471	1 034 817	200 001
AE	0	557 751	948 220	1 034 817	200 001
CP	0	582 500	923 471	1 034 817	200 001
Investissement	0	0	20 000	20 000	45 508
AE	0	0	20 000	20 000	45 508
CP	0	0	20 000	20 000	45 508
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0	0	-2 086 545	-2 123 720	4 210 265

(1)
(1) repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)					
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice	0	0	-2 086 545	-4 210 265	0

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles - Budget initial 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes les années antérieures	AE consommées les années antérieures	AE reprogrammées ou reportées en année N	AE nouvelles ouvertes en année N (B1)	TOTAL des AE ouvertes en année N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	Total des CP ouverts en année N	Restes à engager en fin d'année N (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année N (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)+(5')	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)+(10')+(10'')	(12)=(1)-(10)-(10')	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
total contrats de recherche	6 378,00	0,00	0,00	0,00	6 378,00	6 378,00	0,00	0,00	0,00	6 378,00	6 378,00	0,00	0,00
Total contrats d'enseignement	9 130 833,00	0,00	0,00	0,00	946 981,00	946 981,00	0,00	0,00	0,00	971 730,00	971 730,00	8 183 852,00	-24 749,00
Total	9 137 211,00	0,00	0,00	0,00	953 359,00	953 359,00	0,00	0,00	0,00	978 108,00	978 108,00	8 183 852,00	-24 749,00
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	5 784 205,00	0,00	0,00	0,00	389 230,00	389 230,00	0,00	0,00	0,00	389 230,00	389 230,00	5 394 975,00	0,00
Ss total fonctionnement et intervention	3 265 498,00	0,00	0,00	0,00	562 129,00	562 129,00	0,00	0,00	0,00	586 878,00	586 878,00	2 703 369,00	-24 749,00
Ss total investissement	87 508,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	85 508,00	0,00

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération (1)	Prélèvement sur la trésorerie (14)	Financements extérieurs			Restes à encaisser (18)=(15)-(16)-(17)
			Montant (15)=(1)-(14)	Encasements au titre des années antérieures (16)	Encasements pour l'année N (17)	
total contrats de recherche	6 378	6 378	0	0	0	0
Total contrats d'enseignement	9 130 833		9 130 833	0	971 730	8 159 103
Total	9 137 211	6 378	9 130 833	0	971 730	8 159 103

Somme déjà encaissée à UTIC. Fera l'objet d'un transfert de trésorerie.

Tableau 10 – Détail des opérations pluriannuelles et programmation - Prévisions AE-CP - Budget initial 2023

[illegible]

¹ Subvention pour charges de service public, autres financements de l'État, (scelle affectée, financement de l'État) fictives

Annexe

Synthèse budgétaire et comptable - Budget consolidé initial 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	- 2 616 523,20 €
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 4 832 554,00 €
	4	Niveau initial de la trésorerie	2 216 030,80 €
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	- €
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	2 216 031 €
	5	Autorisations d'engagement	10 644 812,00 €
	6	Résultat patrimonial	- 283 292,00 €
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	- 176 032,00 €
	8	Variation du fonds de roulement	- 215 782,00 €
	9	Opérations bilanciellées non budgétaires	SENS - €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	- - €
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS - €
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 6 378,00 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 6 378,00 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 222 160,00 €
Stocks finaux	12.a	Recettes budgétaires	10 449 003,00 €
	12.b	Crédits de paiement ouverts	10 671 163,00 €
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	18 778,00 €
	14	Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	38 022,00 €
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	- 165 360,00 €
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	- €
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	- 165 360,00 €
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	- 50 422,00 €
	17	Restes à payer	- 26 351,00 €
	18	Niveau final de restes à payer	- 26 351,00 €
	19	Niveau final du fonds de roulement	- 2 832 305,20 €
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 4 882 976,00 €
	21	Niveau final de la trésorerie	2 050 670,80 €
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	- €
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	2 050 671 €
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	